



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

DÉLIBÉRATION N°DELCA25_03_0008

OBJET :

**Rétrocession des réseaux d'eau potable et d'assainissement du
lotissement La Plaine des Cerisiers à Ferrières sur Ariège.**

L'an deux mille vingt cinq, le quatre mars, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Mme Christine TEQUI, Présidente du SMDEA.

PRÉSENTS :

Christine TEQUI, Louis MARETTE, Alain MAYODON, Thierry PORTET, Jacques ESCANDE, Pierre VIEL, Alain ROCHET, Alain METGE, Daniel BESNARD, Alain GARNIER, Jean-Claude SERRES, Jean-Paul FERRE, Jean-Michel SOLER, Joelle EYCHENNE

ABSENTS :

Marc SANCHEZ, Christian LOUBET, Raymond BERDOU, Jean-Pierre BOIX, Francis MAGDALOU, Henri BENABENT, Elisabeth CLAIN, Jérôme BLASQUEZ

Secrétaire de séance : Mr Thierry PORTET

Considérant que le permis d'aménager n°PA00912120A0002 autorise l'aménagement d'un lotissement à usage d'habitation appelé lotissement La Plaine des Cerisiers, situé chemin des Eychartous 09000 FERRIERES SUR ARIEGE par la SCP UN TOIT POUR TOUS.

Considérant la délibération du Conseil Municipal de la commune de FERRIERES SUR ARIEGE relative à l'intégration dans le domaine public communal des voiries,
Considérant la demande de rétrocession des réseaux faite par l'aménageur,
Considérant le dossier des ouvrages exécutés transmis et les résultats des essais réalisés,

Considérant l'intégration dans le patrimoine du SMDEA du réseau d'eau potable constitué d'une conduite en PEHD de diamètre 63 mm d'une longueur totale de 110 mètres, d'une conduite en PEHD de diamètre 25 mm d'une longueur totale de 50 mètres et de 8 branchements,

Considérant l'intégration dans le patrimoine du SMDEA du réseau d'assainissement des eaux usées constitué d'un réseau gravitaire d'une longueur de 167,5 mètres en PVC CR8 de diamètre 200 mm, de 5 regards et de 8 branchements en PVC CR8 de diamètre 160 mm.

Ouï l'exposé de Mme TEQUI et après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **APPROUVE,**
La rétrocession du réseau d'alimentation en eau potable et du réseau d'assainissement des eaux usées du lotissement La plaine des Cerisiers à FERRIERES SUR ARIEGE.
- **AUTORISE,**
Madame la Présidente, à signer tous les documents relatifs à cette rétrocession.